



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le **11 novembre 2025 à 19 h 30**, à la salle du Conseil, 14 rue des Loisirs à Saint-Aubert, le Conseil municipal devra statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

396, chemin Tour-du-Lac-Trois-Saumons (lot 4 635 410)

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

Numéro civique : 396, chemin Tour-du-Lac-Trois-Saumons

Numéro(s) du lot : 4 635 410

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Autoriser une dérogation mineure afin de rendre réputée conforme la construction d'une galerie située en cour avant, laquelle empiète de 8 à 54 centimètres, selon l'orientation du bâtiment, dans la bande tampon de trois (3) mètres prévue à l'article 12.3 du Règlement de zonage.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogation mineures lors de l'assemblée ordinaire du 11 novembre 2025.

DONNÉ À SAINT-AUBERT, CE 27^e JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ.

ANNE-MARIE DION

Directrice générale et greffière-trésorière